AÏD-EL-ADHA À ANNABA

Un acte de solidarité hautement apprécié

L'opération de solidarité «Moutons pour l'Aïd-El-Adha» au profit des démunis de la wilaya de Annaba a été reconduite pour la deuxième année consécutive.

A cet effet, le wali de Annaba, Mohamed Ghazi, a réuni au siège de la wilaya les donateurs potentiels parmi les opérateurs économiques étatiques et privés de la région, les membres de l'exécutif de wilaya, les P/APC des douze communes, ainsi que les notabilités locales et les imams pour les sensibiliser sur cette action de bienfaisance. Devant le succès enregistré lors de l'Aïd-El-Adha de l'année écoulée, ou pas moins de 3 000 familles nécessiteuses ont bénéficié de moutons, «nous avons décidé de reconduire cette action, afin de faire entrer un peu de joie et de bonheur dans les foyers des familles qui n'ont pas les moyens d'accomplir ce sacrifice entamé par le prophète Ibrahim El-Khalil», dira le chef de l'exécutif de Annaba. Joignant l'acte à la parole, il sera le premier à concrétiser dans les faits cette opération, en remettant un chèque personnel au comité indépendant chargé de cette opération, avant d'annoncer une contribution de 21 millions de dinars, représentant les dons de la wilaya et de ses douze communes. Il sera rejoint par un don conséquent d'un opérateur privé de Berrahal. D'autres dons ont aussi été remis, séance tenante, par des bienfaiteurs, chacun selon ses moyens, outre les promesses de dons, que ce soit en espèces ou en nature, qui ont été faites durant cette réunion. Piloté par la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya, le comité chargé de cette opération comprend des représentants des directions de l'agriculture, des affaires religieuses, du Croissant-Rouge algérien (C-RA) et de l'association caritative El Irfane.

Un numéro de compte bancaire (BEA 0441300001-66) a été communiqué aux éventuels bienfaiteurs. Cette action est destinée exclusivement aux familles n'ayant pas de couverture sociale et à celles inscrites au filet social, précisera le wali, soulignant qu'un contrôle strict des bénéficiaires sera effectué par la DAS. Dans le but d'en faire bénéficier les véritables démunis, celle-ci a recensé 1 081 familles non assurées sociales et 2 000 autres inscrites au filet social, dont le revenu ne dépasse pas les 3 000 DA. A l'issue de cette rencontre, M. Ghazi a annoncé la participation active dans cette action de solidarité du célèbre chanteur du RAP, Lotfi Double Kanon, qui y prend part pour la deuxième année consécutive.

A. Bouacha

LE DIABÈTE JUVÉNILE À ORAN

Sensiblisation dans les établissements scolaires

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète, qui sera célébrée ce 14 novembre, l'association Voix des diabétiques a entrepris une action de sensibilisation en direction des jeunes à Oran.

Cette année, le 14 novembre a été placé par l'OMS sous le signe «prévention et éducation du diabète», qui fait ainsi de la prévention une priorité pour l'avenir, pour tenter d'endiguer la progression de cette maladie qui touche de plus en plus de jeunes.

Ce sont donc 120 élèves diabétiques d'Oran, issus de 24 CEM et 18 lycées qui vont bénéficier d'une journée spéciale sur le diabète juvénile, organisée en collaboration avec la direction de l'éducation, mais également sur les méfaits du tabac et l'hygiène buccodentaire, avons-nous appris auprès du président de l'association. On dénombre à Oran dans les établissements scolaires 345 élèves diabétiques recensés par la médecine scolaire : «C'est la première fois qu'une journée entière sera consacrée aux jeunes diabétiques. Nous allons au niveau de l'espace Belux organiser des ateliers de travail avec ces jeunes mais aussi nous comptons sur la présence des parents et des directeurs des établissements scolaires et nous montrerons à ces jeunes comment prendre en charge l'insulinothérapie, l'hygiène diététique et leur alimentation», explique notre interlocuteur, un médecin travaillant à «la Maison du diabétique», rue Larbi-Ben-M'hidi. Et d'ajouter qu'il s'agit là de faire de l'éducation, de l'information et de la communication quand on sait que pour beaucoup de jeunes enfants et d'adolescents, avouer à leurs camarades qu'ils sont diabétiques est difficile du fait qu'il s'agit là d'une maladie considérée comme tabou. A l'occasion de cette journée, et grâce à un laboratoire, 120 jeunes recevront gratuitement un glucomètre qui permet de mesurer leur glycémie en 5 secondes.

Par ailleurs, d'autres actions sont envisagées durant cette journée du 14 comme des caravanes de sensibilisation. La wilaya d'Oran, selon les statistiques de la Cnas, compterait plus de 8 900 diabétiques.

Faycal M.

JOURNÉE D'ÉTUDE À SIDI-BEL-ABBÈS

Quel sable dans la fabrication du béton ?

Comme annoncé, Sidi-Bel-Abbès a abrité une journée d'étude sur l'utilisation du sable dans la confection du béton au niveau de l'auditorium de l'université Djilali-Liabès organisée par l'UGEA (Union générale des entreprises algériennes) en collaboration avec les groupes Denouni et Hasnaoui, une initiative louée par M. le wali de Sidi-Bel-Abbès.

La journée, qui a regroupé des experts universitaires, des entrepreneurs, des organismes de contrôle, des organismes techniques et des cadres des différents ministères en charge du bâtiment, a échu à la wilaya de Sidi Bel Abbès pour cette première fois considérée comme la pionnière en matière de réalisation de logements et production des matériaux de construction en plus d'une université très développée, a déclaré le président du groupe Denouni, en l'occurrence M. Abdelmadjid. Ce dernier qui a présidé la journée a mis en exergue les problèmes des entreprises dans le bâtiment suite à l'interdiction de l'utilisation des sables des oueds et mers pour la fabrication du béton avec une question récurrente avec quel autre sable outre le sable classique les entreprises pourront-elles fabriquer leur béton ? La réponse est l'objectif de cette rencontre où les entrepreneurs devront mener des recherches pour un savoir-faire et solutionner le problème. Les entreprises étrangères sont installées en Algérie pour la réalisation des projets alors que les nôtres sont capables de relever les mêmes défis, a ajouté M. Denouni. Aussi, dira-t-il, pour sauver l'outil et l'économie algérienne, il faut que l'université s'ouvre aux opérateurs économiques et qu'elle prenne en charge la formation des entrepreneurs suggérant l'ouverture d'une filière LMD au profit des entrepreneurs. Pour en revenir à l'objectif de la journée, des experts ont intervenu à travers des communications.

C'est ainsi que M. Sebaïbi Yahia, conférencier et professeur à l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès, a axé, son intervention autour de «La problématique environnementale de l'utilisation du sable des mers comme constituant du béton et mortier» ; M. Bensalah Mustapha, expert agréé et professeur à l'université de Tlemcen, «Le sable concassé approche géologique pour une exploitation de qualité» ; M. Baghli Abdelatif, chargé de cours à l'université de Tlemcen, «Le sable roulé ou le sable concassé, quel choix pour le béton?» ; M. Benyoucef, chef de département, «Qualité et mesure caractéristique du sable pour un béton hydraulique». Des question en attente d'une réponse basée sur la réflexion et les suggestions des différents participants à cette manifestation d'envergure, une première en Algérie.

A. M.

Le gérant de SAG Es-Salem nous écrit

Suite à l'article paru le 27/10/2009 dans votre quotidien, sous le titre «169 agents de sécurité attendent leurs salaires depuis 5 mois» et usant du droit de réponse à travers les précisions ci-après, nous avons l'honneur de vous inviter à les insérer à la même page du *Soir d'Algérie*.

En effet, dans le cadre d'une convention liant la société SAG Es-Salem à la société Cosider-TP projet Tunnel de Bouira, cette dernière était redevable de 5 mois représentant une prestation de gardiennage et sécurité.

Notre client s'est acquitté de trois (3) mensualités en date du 27 octobre 2009 par virement bancaire, l'opération financière nécessite un délai d'au moins 10 jours pour procéder au règlement des salaires du personnel en poste. Guidé par le souci, d'un apurement de ce dossier, la Sarl SAG Es-Salem a fourni un effort au détriment de sa trésorerie, par le virement de cinq (5) mois de salaires pour la période allant du 1er juin 2009 au 30 octobre 2009.

En respect des règles d'éthique, nos responsables n'ont pas manqué d'informer les autorités locales du résultat des mesures prises en ce sens, comme ils se sont déplacés pour une campagne de sensibilisation pour calmer les esprits.

Meilleures salutations

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À KHENCHELA

Plus de 3 milliards de pertes à Sonelgaz

La wilaya de Khenchela est l'objet, depuis 2003, de vols de câbles électriques, accessoires et transformateurs à travers plusieurs communes. La perte est estimée, selon une source bien informée auprès de Sonelgaz, à plus de 3 milliards durant le premier trimestre de l'année 2009. Ces vols ont touché plus de 109 km de lignes électriques dans 17 communes, parmi les 21, surtout dans les zones abandonnées par leurs habitants en période de sécheresse et de manque de production. Les zones les plus touchées par ces opérations se trouvent essentiellement à Babar, Chechar, Ouled Rechache, Mahmel, Baghaï, Metoussa et Ensigha, lesquelles ont enregistré depuis des années un programme d'électrification des différents logements ruraux attribués aux agriculteurs. Les malfaiteurs ont, ainsi, volé 108,947km de câbles électriques, ce qui a engendré des pertes énormes et un déficit flagrant, gênant les responsables de Sonelgaz. Cependant, cette dernière a mobilisé ses agents à travers la wilaya, en coordination avec les services de sécurité, pour mettre fin à ces vols, surtout dans les zones rurales qui sont la cible n°1 des malfaiteurs.

Benzaïm Abdelouhab

MOSTAGANEM

Un nouveau directeur au CNRC

L'antenne locale du CNRC vient de connaître un changement avec l'installation d'un nouveau directeur en la personne de M. Berrahal qui exerçait la même fonction à Oran. La wilaya de Mostaganem compte environ 18 000 commerces et sont tous soumis à l'inscription du registre du commerce. Toutes les activités sont réglementées, à savoir la production industrielle, le commerce de gros, l'importation et l'exportation ainsi que les activités de service.

L'antenne du CNRC située au centre- ville reçoit à peu près plus d'un demi-millier de clients par jour ; cependant, l'exiguté du local de réception laisse à désirer. Il serait préférable de délocaliser ce centre vers la nouvelle cité administrative de la Salamandre ou, a priori, aménager un plus grand comptoir de réception pour mettre le client à l'aise.

De l'avis des personnes rencontrées au CNRC, tous sont unanimes pour déclarer qu'un travail d'équipe remarquable se concrétise ce qui motive le nouveau directeur à organiser davantage son antenne vu l'ampleur du travail et cela vaut la peine d'être souligné d'autant plus que le nouveau directeur installé est reconnu comme l'un des plus chevronnés que compte le Centre national du registre du commerce.

A. Bensadok